

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRESTATIONS DE BILLETTERIE

Mise à jour le 22/11/2016

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « Conditions générales ») s'appliquent entre :

Le Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou, Etablissement public national à caractère culturel

Dont le siège social est 75191 Paris Cedex 04.

Numéro d'identification SIRET : 18004602100028

Numéro de TVA : FR74 180 046 021

Email : contact@centrepompidou.fr

Site internet : www.centrepompidou.fr

Téléphone : 01 44 78 12 33

ET

Toute personne physique ou morale effectuant un achat ou une commande (ci-après dénommée « Client ») aux guichets du Centre Pompidou, aux distributeurs automatiques de billets, sur les sites de billetterie billetterie.centrepompidou.fr, groupe.billetterie.centrepompidou.fr et grandcompte.billetterie.centrepompidou.fr ou par correspondance (téléphone et/ou courrier).

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente préalablement à la validation de sa Commande. La validation de la Commande vaut acceptation des conditions générales de vente sans exception par le Client.

Le Centre Pompidou se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, les conditions générales de vente en vigueur au jour de la passation de la Commande seront appliquées.

Définitions

« Commande » : tout contrat liant le Client au Centre Pompidou permettant l'achat d'une ou plusieurs prestations.

« Prestation » : constitue une prestation au sens des présentes conditions générales de vente l'ensemble des services proposés à la vente par le Centre Pompidou notamment billet d'entrée individuel, prestation à séance, prestation datée à destination de groupe, carte d'adhésion tels que détaillés dans les présentes et mis en vente aux guichets du Centre Pompidou, aux distributeurs automatiques, ou par correspondance (téléphone, courrier et/ou email) et sur les sites de billetterie en ligne.

Article 1 : la vente de droits d'entrée individuels et des prestations à séance

Article 1.1 : Définition générale des droits d'entrées individuels et prestations à séance concernés

Les présentes conditions générales s'appliquent à la vente de droits d'entrée individuels et de prestations à séance achetés aux guichets du Centre Pompidou, aux distributeurs automatiques de billet et sur le site internet de billetterie billetterie.centrepompidou.fr.

Article 1.2 : Caractéristiques des droits d'entrée individuels et des prestations à séance

Droit d'entrée « Musée & Expositions »

Le droit d'entrée est valable le jour choisi, pour une seule entrée par espace. Il donne accès aux expositions, au Musée, à la Galerie des enfants et à la vue panoramique.

Toute sortie de chaque espace est définitive.

Ce billet n'est pas valable au Centre Pompidou-Metz.

Ce billet n'est pas valable au Centre Pompidou-Malaga.

Spécificités des premiers dimanches du mois

Tous les premiers dimanches du mois, l'accès est gratuit :

- aux collections permanentes du Musée national d'art moderne (niveau 4 et 5) ;
- aux expositions de la Galerie du Musée (niveau 4), de la Galerie d'art graphique (niveau 4), de la Galerie des enfants (niveau 1), de la Galerie Photo ;
- à l'Atelier Brancusi (accessible sur la place Georges-Pompidou, Piazza).

L'accès aux expositions temporaires des Galeries 1 et 2 (niveau 6), de l'Espace 315 et de la Galerie Sud (niveau 1) nécessite l'achat du billet « Musée & expositions ». De même, l'accès au cinéma et aux spectacles nécessite l'achat d'un billet.

Droit d'entrée « Vue de Paris »

Le billet donne accès uniquement à la vue panoramique au 6ème étage (sans accès au Musée ni aux expositions).

L'accès à la vue panoramique est inclus dans le billet « Musée & Expositions ». Il n'est donc pas nécessaire d'acheter un billet « Vue de Paris » si le Client est déjà muni d'un billet « Musée & Expositions ».

L'accès au panorama est gratuit le premier dimanche de chaque mois dans le cadre de la gratuité du Musée.

Les enfants de moins de 18 ans n'ont pas besoin de billet pour accéder à la vue panoramique.

Droit d'entrée des prestations Spectacles, Concerts, Cinéma, Ateliers enfant et famille et visites conférences à destination du public individuel

Le droit d'entrée d'un spectacle, d'un concert, d'une séance de cinéma, d'un atelier ou d'une visite conférence à destination du public individuel donne accès à l'espace où se déroule l'événement en question.

Les ventes des droits d'entrée de prestations à séance sont traitées dans la limite des contingents alloués à une offre.

Article 1.3 : Modalités d'achat

Droits d'entrée disponibles en vente en ligne

- Billet « Musée & expositions » (tarif plein et tarifs réduits)
- Billet « Vue de Paris »
- Billet « Spectacle et concert » (tarif plein et tarifs réduits)
- Billet « Atelier Enfant » (tarif plein et tarifs réduits)
- Billet « Atelier Famille » (tarif plein et tarifs réduits)
- Billet « Face aux œuvres » (tarif plein et tarifs réduits)
- Billet « Cinéma » (tarif plein et tarifs réduits)
- Visites guidées pour les individuels (tarif plein et tarifs réduits)
- Billet « Un dimanche, une œuvre » (tarif plein et tarifs réduits)

Le Centre Pompidou se réserve le droit de demander à tout moment de la venue la présentation du Laissez-passer en cours de validité justifiant le tarif réduit Adhérent.

Les droits d'entrée peuvent être imprimés dès réception de la confirmation de commande par email. Un lien est également envoyé par email, permettant au client d'imprimer ultérieurement ses droits d'entrée ou son bon d'échange.

Droits d'entrée disponibles en vente aux caisses sur place

- Billet « Musée & expositions » (pour le jour de la visite seulement)
- Billet « Vue de Paris » (pour le jour de la visite seulement)
- Billet « Spectacle et concert » (à la billetterie centrale, niveau 0 ou 1h avant le spectacle à la billetterie spectacles, niveau -1)
- Billet « Cinéma »
- Billet « Atelier Enfant »
- Billet « Atelier Famille »
- Billet « Visites guidées pour les individuels »
- Billet « Visites adaptées »
- Billet « Un dimanche, une œuvre »
- Billet « Face aux œuvres »
- Paris Museum Pass

Droits d'entrée disponibles aux distributeurs automatiques de billets sur place

- Billet « Musée & expositions » (pour le jour de la visite seulement, tarif plein uniquement)
- Billet « Vue de Paris » (pour le jour de la visite seulement)
- Billet « Spectacle et concert » (tarif plein uniquement)
- Billet « Atelier Enfant » (tarif plein uniquement)
- Billet « Atelier Famille » (tarif plein uniquement)
- Billet « Face aux œuvres » (tarif plein uniquement)
- Billet « Cinéma » (tarif plein uniquement)
- Visites guidées pour les individuels (tarif plein uniquement)
- Billet « Un dimanche, une œuvre » (tarif plein uniquement)

Article 1.4 : Prix et modalités de paiement

Le prix des droits d'entrée individuels ou des prestations à séance (valeur faciale) est indiqué en euros toutes taxes et frais de gestion inclus.

Les tarifs et droits à réduction ou gratuité sont annexés aux présentes conditions générales.

Le Centre Pompidou se réserve le droit de modifier les prix des droits d'entrée individuels et des prestations à séance à tout moment. Toutefois, ces modifications seront sans effet sur le prix des Commandes ayant été préalablement payées.

Tout mode de paiement non prévu aux présentes conditions générales sera refusé par le Centre Pompidou. Les modes de paiement acceptés sont annexés aux présentes conditions générales.

Les droits d'entrée vendus en ligne sont des droits d'entrée plein tarif, valables exclusivement pour le jour choisi. L'obtention d'un billet à tarif réduit se fait uniquement aux caisses du Centre Pompidou, sur présentation d'un justificatif (excepté pour le tarif réduit Adhérent des billets « Spectacles & Concerts », des billets « Ateliers en famille » et des billets « Ateliers Enfants ») ainsi que le tarif réduit des billets « Ateliers en famille et « Ateliers Enfants »». En achetant son billet en ligne, le Client renonce donc à bénéficier de toute autre réduction ou gratuité à laquelle il aurait éventuellement pu prétendre pour cette visite.

Article 1.5 : Obtention des droits d'entrée

Les droits d'entrée sont selon canal de vente :

- Imprimables par le Client ou accessibles depuis son mobile via son espace personnel dès la validation du paiement de sa commande, lors d'un achat par internet ;
- Délivrés aux caisses ou aux distributeurs automatiques de billets lors d'un achat sur place ;

Article 1.6 : Conditions d'utilisation des droits d'entrée individuels

Tout billet est systématiquement contrôlé à l'entrée du site. Ce contrôle consiste en un scannage du code-barres inscrit sur le billet.

Le billet est personnel et incessible.

Le billet doit être conservé jusqu'à la fin de la visite et peut faire l'objet d'un contrôle à tout moment.

Concernant les droits d'entrée à imprimer par le Client, ne seront acceptés que les droits d'entrée imprimés sur papier blanc format A4 possédant un code-barres et des mentions parfaitement lisibles. Tout billet partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté.

Tout billet gratuit ou comportant un tarif réduit doit être présenté avec un justificatif de la gratuité ou de ce tarif réduit. Seuls les documents annexés en fin de document en cours de validité sont acceptés pour justifier la gratuité ou la réduction :

Le billet est uniquement valable pour la visite et la période mentionnées lors de la commande.

En cas de méconnaissance d'une des conditions énoncées au présent article, le Centre Pompidou se réserve le droit de refuser l'accès à la visite ou à la manifestation concernée.

Article 2 : la vente des prestations datées à destination de groupes

Article 2.1 : Définition générale des prestations datées à destination des groupes

Les présentes conditions générales s'appliquent à la vente des prestations datées à destination des groupes constitués (adultes et scolaires) effectuée par correspondance ou aux guichets du Centre Pompidou, après réservation faite par téléphone au 01 44 78 12 57 ou en ligne sur les sites de billetterie du Centre Pompidou à savoir : groupe.billetterie.centrepompidou.fr et grandcompte.billetterie.centrepompidou.fr.

Les réservations sont traitées dans la limite des quotas alloués à une offre.

Article 2.2 : Caractéristiques des prestations datées à destination de groupes constitués

Visite Conférence

Il existe 2 parcours de visites guidées réalisées par un conférencier du Centre Pompidou :

- Visite des collections permanentes du Centre Pompidou
- Visite des expositions du Centre Pompidou

Les visites conférences sont proposées, sous réserve de disponibilité et dans la limite des places disponibles, en plusieurs langues : français, anglais, allemand, espagnol et italien.

Le nombre constitutif du groupe va de 7 à 25 personnes.

La demande de réservation est obligatoire, se fait uniquement par téléphone au 01 44 78 12 57, du lundi au vendredi de 9h à 13h. Elle doit être effectuée au minimum 4 semaines avant la date de la prestation.

Le client s'acquitte du règlement de sa visite en amont de celle-ci (au minimum 21 jours avant la visite) afin de la confirmer. A défaut de règlement, la réservation retenue sera annulée. Une fois sa visite réglée, le client obtient son billet par email (via un lien permettant de télécharger celui-ci sur l'espace personnel en ligne) ou par courrier.

Le prix de la visite conférence est établi selon un forfait qui comprend les droits d'entrée pour chaque membre du groupe, les frais de réservation et les frais de conférencier, pour la totalité du groupe.

Les audiophones sont fournis gratuitement au groupe sous réserve de disponibilité.

Visites libres

Il existe 2 espaces dans lesquels les visites libres peuvent se dérouler :

- Visite des collections permanentes du Centre Pompidou
- Visite des expositions du Centre Pompidou

Le nombre constitutif du groupe va de 7 à 25 personnes. En dessous de 7 personnes, les personnes souhaitant s'exprimer à haute voix dans les salles doivent s'acquitter d'un droit de parole correspondant au tarif « petit groupe » d'une visite libre.

La demande de réservation est obligatoire et se fait par téléphone au 01 44 78 12 57, du lundi au vendredi de 9h à 13h, ou sur la billetterie en ligne du Centre Pompidou groupe.billetterie.centrepompidou.fr au minimum 15 jours avant la date de visite.

Le client s'acquitte du règlement de sa visite en amont de celle-ci (au minimum 7 jours avant la visite) afin de la confirmer. A défaut de règlement, l'option retenue sera annulée. Une fois sa visite réglée, le client obtient son billet par email (via un lien permettant de télécharger celui-ci sur l'espace personnel en ligne) ou par courrier.

Le prix de la visite libre est établi selon un forfait qui comprend les droits d'entrée pour chaque membre du groupe, les frais de réservation et le droit de parole pour la totalité du groupe. Les audiophones sont fournis gratuitement au groupe sous réserve de disponibilité.

Ateliers et parcours scolaires

Il existe 3 types de visites pour le public scolaire :

- Parcours et ateliers
- Visites scolaires avec conférencier du Centre Pompidou, dans le Musée ou les expositions
- Visites libres sans conférencier, dans le Musée ou les expositions

La réservation est obligatoire et doit se faire au minimum 4 semaines avant la date d'un atelier ou d'un parcours.

La demande de réservation se fait uniquement par téléphone au 01 44 78 12 57, du lundi au vendredi de 9h à 13h.

Tout groupe se présentant spontanément au Centre Pompidou sans réservation sera refusé et ne pourra bénéficier d'un créneau de visite.

Le client s'acquitte du règlement de sa visite en amont de celle-ci (au minimum 21 jours avant la visite pour les visites conférences et ateliers, au minimum 7 jours avant la visite pour les visites libres) afin de la confirmer. A défaut de règlement, l'option retenue sera annulée. Une fois sa visite réglée, le client obtient son billet par email (via un lien permettant de télécharger celui-ci sur l'espace personnel en ligne) ou par courrier.

Le prix de la visite est établi selon un forfait qui comprend les droits d'entrée pour chaque membre du groupe, les frais de réservation, le droit de parole ou les frais de conférencier en fonction du type de visite. Les audiophones ne sont fournis qu'au groupe composé d'adultes (sous réserve de disponibilité) et ce gracieusement.

Offre couplée : Visite conférence suivie d'un dîner ou d'un cocktail au restaurant Georges

Le Centre Pompidou et le restaurant Georges proposent une offre couplée pour la réalisation dans une même soirée d'une visite conférence suivie d'un dîner ou d'un cocktail.

La visite est obligatoirement effectuée par un conférencier du Centre Pompidou sur des créneaux précis évoqués lors de la réservation. Elle peut s'effectuer dans les espaces d'exposition ou dans les collections permanentes du Centre Pompidou. Sa durée peut-être d'une heure ou d'une heure trente selon un choix préalablement exprimé par le client.

La prestation de restauration peut revêtir 2 formes : un cocktail ou un dîner prestige tout deux réalisés au sein du restaurant Georges.

La réservation doit intervenir au minimum 4 semaines avant la date de la réalisation effective de la prestation. La réservation s'effectue par téléphone au 01 44 78 12 33.

La réservation doit être impérativement confirmée par le Service des réservations des groupes du Centre Pompidou par un bulletin de réservation, envoyé par courrier ou email

Le nombre constitutif du groupe va de 7 à 25 personnes pour une prestation visites conférences suivie d'un cocktail et de 2 à 10 personnes pour une prestation visite conférence suivie d'un dîner prestige.

Le prix de la visite conférence est établi selon un forfait qui comprend les droits d'entrée pour chaque membre du groupe, les frais de réservation et les frais de conférencier, pour la totalité du groupe.

Les audiophones sont fournis gratuitement au groupe sous réserve de disponibilité.

Le prix de la prestation de restauration est établi selon le nombre de participants.

Article 2.3 : Prix et modalités de paiement

Les prix (valeur faciale) des prestations datées à destination des groupes constitués sont indiqués en euros toutes taxes et frais de gestion inclus.

Les tarifs et droits à réduction ou gratuité sont annexés aux présentes conditions générales.

Le Centre Pompidou se réserve le droit de modifier les prix des prestations datées à destination des groupes constitués à tout moment. Toutefois, ces modifications seront sans effet sur le prix des Commandes ayant été préalablement payées.

Tout mode de paiement non prévu aux présentes conditions générales sera refusé par le Centre Pompidou. Les modes de paiement acceptés sont annexés aux présentes conditions générales.

Toute commande de prestations datées à destination des groupes constitués, quelle que soit son origine, est payable en euros.

Toute prestation datée à destination des groupes constitués est payable d'avance, au minimum 21 jours avant la prestation pour les visites conférences et au moins 7 jours avant la prestation pour les visites libres. Sans réception du règlement à ces dates, les options prises seront automatiquement annulées.

Pour les prestations « Offre couplée » (visite conférence + restauration), toute prestation supplémentaire de restauration doit être réglée directement au restaurant Georges le soir même de son exécution.

Article 2.4 : Confirmation de commande

Les commandes de prestations datées à destination des groupes constitués ne sont définitivement confirmées et n'engagent le Centre Pompidou qu'à réception du paiement.

Article 2.5 : Conditions d'utilisation

Le billet est réceptionné par le client en amont de sa visite, dès réception par le Centre Pompidou du règlement. Il fait office de droit d'entrée et doit obligatoirement être présenté le jour de la visite aux contrôles du Centre Pompidou. L'entrée dans les espaces de visite pourra être refusée à tout groupe ne présentant pas son billet.

Le Centre Pompidou se réserve le droit de contrôler l'identité du/des membres du groupe ayant acheté une prestation datée à destination d'un groupe constitué d'étudiants de moins de 26 ans au moyen d'une pièce d'identité ou d'un justificatif en cours de validité.

Le Centre Pompidou se réserve le droit de contrôler l'identité du/des membres du groupe ayant acheté une prestation datée à destination d'un groupe constitué d'adhérents du Centre Pompidou au moyen du Laissez-passer.

Le droit d'entrée (billet) doit être conservé jusqu'à la fin de la visite et peut faire l'objet d'un contrôle à tout moment de la visite.

Les prestations datées à destination des groupes constitués se font sous la conduite d'un responsable de groupe qui s'engage à faire respecter l'ensemble du règlement et la discipline de groupe. Les visiteurs en groupe ne doivent en aucun cas gêner les autres visiteurs. Les éventuels moments d'attente des groupes dans des espaces intérieurs du musée doivent s'effectuer dans le calme.

L'effectif de chaque groupe devra respecter le nombre de personnes indiqué sur la confirmation de réservation.

Le groupe est prié de patienter dans la zone dédiée à l'attente des groupes exception faite des groupes bénéficiant de l'offre couplée (visite conférence suivie d'un dîner/ d'un cocktail) qui se rendent directement au restaurant Georges via son ascenseur dédié. Les responsables de groupe ou les personnes exerçant le droit de parole pour le groupe doivent se présenter au minimum 15 minutes avant l'heure de visite à l'accueil des groupes, munis du billet et du récapitulatif de commande.

La totalité des groupes sera soumise au contrôle Vigipirate.

En cas de méconnaissance d'une des conditions énoncées au présent article, le Centre Pompidou se réserve le droit de refuser l'accès à la prestation.

Article 2.6 : Annulation et échange d'une prestation datée à destination d'un groupe

Retard pour les groupes « avec conférencier »

En cas de retard de la part du groupe, le Centre Pompidou écourtera la prestation d'une durée équivalente au retard. Le parcours ne sera donc pas complet et l'horaire de fin de visite restera inchangé. Pour tout retard supérieur à 20 minutes par rapport à l'heure de visite indiquée sur le billet de la part du groupe (lors de la présentation du responsable à l'accueil des groupes) le musée se réserve le droit de ne pas assurer la prestation sans que le client ne puisse demander le remboursement du montant acquitté.

En cas de retard supérieur à 20 minutes de la part du conférencier du Centre Pompidou, le groupe pourra accéder à l'espace choisi au préalable et un nouveau créneau de visite lui sera proposé gratuitement.

Annulation des visites de groupes

Si le paiement de la visite n'a pas été réceptionné au plus tard 21 jours avant la date de la visite pour les visites conférences ou 7 jours avant la date de la visite pour les visites libres, le Centre Pompidou annule automatiquement la visite et le conférencier (pour les visites conférences). Pour la prestation Offre Couplée (visite conférence + restauration), en cas de non réception du paiement 21 jours avant la date de la prestation, le Centre Pompidou annule automatiquement la visite, le conférencier et la prestation de restauration associée.

Le Centre Pompidou n'effectue aucun remboursement suite à une annulation par le client d'une visite libre, d'une visite conférence ou d'une offre couplée (visite conférence + restauration) au préalable payée.

Modification des visites de groupes « avec conférencier »

Avant réception du paiement par le Centre Pompidou, le client peut modifier la date de sa visite et la taille du groupe jusqu'à 21 jours avant celle-ci.

Après réception du paiement, aucune modification (taille du groupe, date etc.) ne peut intervenir sur la visite. L'annulation d'une visite par le client après son règlement ne peut donner lieu à aucun remboursement.

Modification des visites de groupes « libres »

Avant réception du paiement par le Centre Pompidou, le client peut modifier la date de sa visite et la taille du groupe jusqu'à 7 jours avant celle-ci.

Après réception du paiement, aucune modification (taille du groupe, date etc.) ne peut intervenir sur la visite. L'annulation d'une visite par le client après son règlement ne peut donner lieu à aucun remboursement.

Modification d'une prestation Offre couplée : Visite conférence suivie d'un dîner ou d'un cocktail au restaurant Georges

Aucune modification ne peut intervenir dans la prestation « Offre couplée » suite à la réception du paiement. L'annulation d'une visite par le client après son règlement ne peut donner lieu à aucun remboursement.

Article 3 : la vente des formules d'adhésions

Article 3.1 : Définition générale des cartes d'adhésions

Les présentes conditions générales s'appliquent à la vente des cartes d'adhésion proposées par le Centre Pompidou, appelées « Laissez-passer ». Ces conditions générales s'appliquent à la vente des cartes Laissez-passer par le Centre Pompidou mais aussi par des intermédiaires et/ou des relais professionnels.

Article 3.2 : Caractéristiques des Laissez-passer

Il existe différents types de Laissez-passer :

- Laissez-passer Solo 1 an
- Laissez-passer Solo 2 ans
- Laissez-passer Duo 1 an
- Laissez-passer Duo 2 ans

Les différentes formules d'adhésion donnent droit à un ensemble d'avantages et de réductions. Pour bénéficier des avantages, réductions et tarifs dédiés aux adhérents, le Centre Pompidou se réserve le droit de contrôler le Laissez-passer, en cours de validité.

En cas d'un Laissez-passer Duo 1 an ou Duo 2 ans, le Laissez-passer au nom du titulaire principal permet de venir accompagné d'une personne qui peut changer à chaque visite.

Le tarif « Jeune et/ou étudiant » est destiné uniquement aux personnes de moins de 26 ans et/ou aux étudiants au moment de la commande. Le Centre Pompidou se réserve le droit de contrôler l'identité du demandeur à tout moment.

Article 3.3 : Prix et modalités de paiement

Les prix (valeur faciale) des Laissez-passer sont indiqués en euros toutes taxes et frais de gestion inclus.

Le Centre Pompidou se réserve le droit de modifier les prix des Laissez-passer à tout moment. Toutefois, ces modifications seront sans effet sur le prix des Commandes ayant été préalablement payées.

Article 3.4 : Conditions d'accès

Le Laissez-passer du Centre Pompidou est strictement personnel. Il ne peut être prêté ou échangé. Seuls les titulaires de Laissez-passer en cours de validité pourront disposer de l'accès libre au musée et des avantages dédiés aux adhérents. Le Centre Pompidou se réserve le droit de demander au Client un document d'identité complémentaire au niveau du contrôle d'accès.

En cas de vol d'un Laissez-passer, le client doit contacter le Centre Pompidou afin de désactiver le Laissez-passer perdu et d'ainsi éviter toute fraude, par email à contact.adherent@centrepompidou.fr.

En cas de fraude avérée sur un Laissez-passer (identité différente de celle indiquée sur le Laissez-passer sans déclaration de perte de la part du titulaire), le Centre Pompidou se réserve le droit de suspendre ou de désactiver le Laissez-passer en question. Aucun remboursement de toute ou partie ne sera effectué.

En cas de non-respect du règlement de visite, le Centre Pompidou se réserve le droit de désactiver le Laissez-passer, sans qu'aucun remboursement ne soit dû pour la période de validité non utilisée.

Article 3.5 : Durée de validité

Les Laissez-passer Solo 1 An et Duo 1 An sont valables un an de date à date à partir du jour de son émission.

Le Laissez-passer Solo 2 ans et Duo 2 ans sont valables deux ans de date à date à partir du jour de son émission.

L'adhérent a la possibilité de renouveler son adhésion.

Article 3.6 : Délivrance des Laissez-passer

Les Laissez-passer souscrits en ligne sont expédiés uniquement par courrier, dans un délai maximum de 7 jours.

Les Laissez-passer souscrits sur place sont délivrés sur place après paiement en caisse.

La vente par courrier de Laissez-passer est réservée uniquement aux collectivités (CE, associations, amicales, groupes d'amis (à partir de 10 adhésions groupées) et autres structures

assimilées). Dès réception des demandes, les Laissez-passer sont édités dans un délai maximum de 21 jours, sous réserve que les dossiers soient complets, et envoyés par voie postale à l'adresse du relai qui a centralisé les demandes de la structure référencée.

Article 3.7 : Duplicata

La délivrance d'un duplicata du Laissez-passer est possible une seule fois par an. Son coût est de 12€.

En cas de vol, la délivrance d'un duplicata du Laissez-passer sera gratuite uniquement sur présentation du récépissé de dépôt de plainte émis par un commissariat de police.

Article 4 : conditions générales de vente s'appliquant à l'ensemble des prestations du Centre Pompidou

Article 4.1 : Modification et annulation de la part du Centre Pompidou

Le Centre Pompidou se réserve le droit de modifier ses Prestations culturelles dès lors que toutes les conditions ne sont pas réunies pour proposer ces dernières telles qu'elles étaient prévues.

En cas d'annulation par le Centre Pompidou de la prestation figurant sur le billet ou sur le bulletin de réservation, il contactera le Client au plus vite pour l'en informer et si possible lui proposer le report de la prestation concernée. Si le report est impossible, le Client pourra être remboursé. Il devra en faire la demande dans un délai de trois mois à compter de la date d'annulation ou de modification sur présentation du billet non invalidé et de ses coordonnées bancaires (Relevé d'Identité Bancaire ou numéro de carte bancaire avec sa date d'expiration), à l'exclusion de tout autre dédommagement ou indemnité quelconque par mail : contact@centrepompidou.fr

ou par courrier adressé à :

Maxime Douchet
Service de développement des publics / Annulation
Direction des Publics
Centre Pompidou
4 rue Brantôme
75191 Paris Cedex 04

Article 4.2 : Utilisation frauduleuse

Il est strictement interdit de dupliquer ou contrefaire un droit d'entrée de quelque manière que ce soit.

Toute personne qui reproduirait illégalement un droit d'entrée et/ou utiliserait un droit d'entrée contrefait s'exposerait à des poursuites pénales.

Le Centre Pompidou refusera l'accès au site à tout porteur d'un droit d'entrée comportant un code-barres qui aurait déjà été scanné.

Il est strictement interdit de céder son droit d'entrée à un prix supérieur au prix figurant sur le droit d'entrée.

Article 4.3 : Perte et vol de droits d'entrée

Le Centre Pompidou décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du(es) droit(s) d'entrée, y compris dans l'enceinte du site concerné.

Article 4.4 : Demande de remboursements et d'échanges

Conformément à l'article L 121-20-4 du code de la Consommation, la vente de droits d'entrée pour un musée ou à de prestations liées à celui-ci est assimilée à une prestation de services de loisirs et n'ouvre à aucun droit à un délai de rétractation.

Les droits d'entrée achetés ne sont ni remboursables, ni repris, ni échangés, sauf en cas d'annulation par le Centre Pompidou de la prestation à laquelle ouvre droit le billet dans les conditions définies ci-dessous.

L'échange ou le remboursement est toutefois exclu lorsque l'annulation résulte d'un cas de force majeure tel que défini à l'article 4.6.

Article 4.5 : Responsabilité

Le Centre Pompidou ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des prestations auxquelles ouvrent droit les droits d'entrée qui serait imputable soit au fait du Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit à un cas de force majeure tel que défini à l'article 4.6 des présentes conditions générales de vente.

Article 4.6 : Force majeure

Le Client et le Centre Pompidou ne sauraient être tenus responsables de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure considéré comme tel par la jurisprudence et les tribunaux français

Article 4.7 : Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit et adressée au Centre Pompidou par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Service de développement des publics / Réclamations
Direction des Publics
Centre Pompidou
4 rue Brantôme
75191 Paris Cedex 04

Pour tout délai, le cachet de la poste fera foi.

Pour toute billetterie de prestations dont le Centre Pompidou n'est pas le producteur, se reporter aux Conditions Générales de Vente du lieu de la manifestation ou du producteur.

Article 4.8 : Protection des données personnelles – Droit d'accès au fichier

Les informations nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement des commandes ainsi qu'à l'édition des droits d'entrée et des factures.

Les données personnelles collectées sont traitées par le Centre Pompidou dans le respect des dispositions légales relatives à la protection des données personnelles issues de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Liberté » :

- le Client est informé que ce traitement autorisé d'informations a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL
- le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Il pourra exercer ce droit auprès du Centre Pompidou en envoyant un courrier en ce sens auquel il joindra un justificatif de son identité (photocopie d'une pièce d'identité) à l'adresse suivante :

Par courrier :

Service de développement des publics / CNIL
Direction des Publics
Centre Pompidou
4 rue Brantôme
75191 Paris Cedex 04

Par mail :

contact@centrepompidou.fr

Le Client concerné peut consentir au moment de la collecte de ses informations personnelles à recevoir des lettres d'information sur l'actualité des expositions, les événements et les offres promotionnelles éditées par le Centre Pompidou. Pour cela, il lui suffit de cocher la case

correspondante. Par la suite, conformément à la réglementation en vigueur, il peut à tout moment demander sa désinscription des fichiers du Centre Pompidou soit :

- en cliquant sur le lien de désabonnement situé en pied de page de la newsletter ou de l'emailing.
- ou en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : contact@centrepompidou.fr

Article 4.9 : Intégralité du contrat

Le contrat est constitué des présentes ainsi que des annexes suivantes qui en font partie intégrante :

- Annexe 1 : Gratuité et réductions
- Annexe 2 : Modes de paiement acceptés

Article 4.10 : Règlement des litiges

Les présentes conditions générales de vente, ainsi que toute commande passée par le Client sont régies par la loi française.

En cas de litige, le Client est informé qu'il peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Annexe 1 : Gratuités et réductions

CONDITIONS DE RÉDUCTIONS ET DE GRATUITÉ																																		
	Billet "Vue de Paris"				Billet "Musée & expositions"				Billet "Musée"			Accès musées		Billet "Spectacle et concert"		Billet "Cinema"		Billet "Ateliers jeunes public"		Billet "Visites commentées"		Billet "Un dimanche, une œuvre"		Billet "Face aux œuvres"		Billet "Visites adaptées"		Accès prioritaire à l'entrée du Centre Pompidou		Justificatif en cours de validité à fournir				
	Gratuit sans billet	Gratuit en retirant un billet	Tarif réduit																															
Adhérents du Centre Pompidou																															oui	Laissez-Passer		
Selon l'âge																																		
Moins de 18 ans																																oui	Justificatif d'identité	
18-25 ans ressort. UE + EEE (3)																																		Justificatif d'identité
18-25 ans assim. UE + EEE (4)																																		Justificatif d'identité
18-25 ans famille ressort. UE + EEE (5)																																		Justificatif d'identité
18-25 ans résidents UE + EEE (6)																																		Justificatif d'identité
18-25 ans hors UE + EEE (7)																																		Justificatif d'identité
Selon les prestations sociales																																		
Personnel militaire de la mission "Sentinelle"																																		Carte professionnelle ou lettre de mission "Sentinelle"
Personnes civiles et militaires en situation de handicap																																oui	Cartes COTOREP, des MDPH ou du Ministère des anciens combattants et victimes de guerre	
Accompagnateurs de personnes en situation de handicap																																oui	Cartes COTOREP, des MDPH ou du Ministère des anciens combattants et victimes de guerre de la personne en situation de handicap	
Demandeurs d'emploi																																		Carte de demandeur d'emploi ou attestation des périodes indemnisées du Pôle emploi (justificatif de moins de 6 mois)
Allocataires RSA, CMU ou ASS (8)																																		Attestation de paiement (RSA), d'admission ou d'indemnisation (ASS), de situation ou d'admission (CMU) - (justificatif de moins de 6 mois)
Titulaires de l'ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées)																																		Notification de retraite (justificatif de moins de 6 mois)
Avec les cartes d'adhésion																																		
Abonnés Ircam																																		Carte d'abonné Ircam
Abonnés EIC (Ensemble intercontemporain)																																		Carte d'abonné EIC
Carte des amis du MNAM (Musée national d'art moderne)																																oui	Carte des amis du MNAM avec photo	
Titulaires du Pass du Centre Pompidou Metz																																		Pass du Centre Pompidou Metz
Avec les cartes professionnelles																																		
Guides interprètes nationaux et régionaux																																		Carte avec photo
Conférenciers nationaux																																		Carte avec photo
Membres de l'ICOM (Conseil international des musées)																																oui	Carte avec pièce d'identité	
Membres du CIMAM (Comité international de l'ICOM pour les musées et collections d'art moderne)																																oui	Carte avec pièce d'identité	
Membres de la Maison des artistes																																		Carte avec pièce d'identité
Membres de la Cité Int. des Arts																																		Carte avec photo
Journalistes français et étrangers																																oui	Carte avec photo	
Membre de l'AICA (Association Internationale des critiques d'art)																																oui	Carte avec photo	
Adhérents à Sotheby's preferred																																	oui	Carte avec photo
Avec les cartes Culture																																		
Paris Museum Pass																																	oui	Paris Museum Pass 2, 4 et 6 jours
Personnels du Ministère de la culture																																	oui	Carte Culture avec photo
Pour les enseignants et étudiants																																		
Enseignants primaire + secondaire (France)																																		Pass éducation
Enseignants du supérieur (France)																																		Attestation professionnelle ou certificat d'exercice
Etudiants (France)																																		Carte avec photo
Etudiants écoles d'art (France)																																		Carte avec photo
Etudiants conservatoires (France) (9)																																		Carte avec photo
Le premier dimanche de chaque mois																																		
Tout public																																		Aucun

(3) 18-25 ans ressortissants d'un Etat membre de l'UE ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège)
 (4) 18-25 ans assimilés aux ressortissants d'un Etat membre de l'UE et de l'EEE
 (5) 18-25 ans de la famille d'un ressortissant de l'EEE et de l'UE (conjoint, partenaire, descendants)
 (6) 18-25 ans résidents de longue durée d'un pays de l'UE ou de l'EEE, titulaires d'un titre de séjour ou d'un visa longue durée d'un Etat membre de l'UE et l'EEE
 (7) 18-25 ans hors ressortissants d'un Etat membre de l'UE ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège) et hors assimilés aux ressortissants d'un Etat membre de l'UE et de l'EEE
 (8) RSA (Revenu de solidarité active), CMU (Couverture maladie universelle) ASS (Allocation de solidarité spécifique)
 (9) Etudiants des écoles et conservatoires nationaux de théâtre, danse et musique en France

Annexe 2 : Modes de paiement acceptés

	Cartes bancaires	Chèque bancaire ou postal	Espèces	Chèques culture (Chèque Lire), chèques vacances	Virement bancaire
Caisses du Centre Pompidou	X	X	X	x	
Distributeurs automatiques de billets	X				
Vente en ligne	X				
Vente par correspondance des prestations à destination des groupes		x			x
Vente par correspondance des Laissez-Passer, pour les collectivités		x			